

Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:

TEGO® Dispers 688

Désignation chimique:

Polymer Solution

UFI: A7Y0-A0SA-G002-PXR3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Utilisation industrielle

Usages déconseillés: Aucuns connus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH

Rellinghauser Str. 1-11

45128 Essen Germany

Téléphone : +49 201 173 01 Télécopie : +49 201 173 3000

E-mail : productsafety-cs@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232

+49 2365 49 4423 (Fax)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers Physiques

Liquides inflammables Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Dangers pour la Santé

Toxicité Spécifique au Niveau de Catégorie 3 H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

l'Organe Cible- Exposition Unique

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

Remplace la version



Mentions d'Avertissement: Attention

Déclaration(s) de risque: H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de Prudence

Prévention: P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

P261: Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Intervention: P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise.

Stockage: P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le

récipient fermé de manière étanche.

Evacuation: P501: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée,

conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/

internationale.

2.3 Autres dangers Aucuns connus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux

de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux

de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

Désignation chimique:

Polymer Solution

3.2 Mélanges

Désignation	Concentration	N° CAS	N°CE	N°	facteurs M:	Notes
chimique				d'enregistrem		
				ent REACH		



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

acétate de 2- méthoxy-1- méthyléthyle	50 - <100%	108-65-6	203-603-9	01- 2119475791- 29	Aucune information disponible.	#
acétate de 2- méthoxypropyl e	0,1 - <0,3%	70657-70-4	274-724-2	-	Aucune information disponible.	

^{*} Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; STOT SE: 3: H336;	Aucune informati
	Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.	on disponibl
	Limite de concentration spécifique : Aucuns connus.	е.
	Toxicité aiguë, orale: DL 50: 6.190 mg/kg	
	Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: > 35,7 mg/l	
	Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	
acétate de 2- méthoxypropyle	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; Repr.: 1B: H360D; STOT SE: 3: H335;	Aucune informati on
	Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.	disponibl e.
	Limite de concentration spécifique : Aucuns connus.	6.
	Toxicité aiguë, orale: Aucuns connus.	
	Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus.	
	Toxicité aiguë, cutanée: Aucuns connus.	

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1 Description des premiers soins requis

Informations générales: enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé

Inhalation: Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises

Contact avec la Peau: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et

au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.

Contact oculaire: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et

abondamment avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des

soins médicaux.

[#] Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

^{##} Cette substance est répertoriée comme SVHC.



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de

troubles: Prévoir des soins médicaux.

Protection individuelle des secouristes: Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: En cas d'inhalation de vapeurs et/ou d'ingestion, il faut, selon les

quantités absorbées, s'attendre aux symptômes suivants : maux

de tête, ivresse, perte de connaissance.

Dangers: Aucune information disponible.

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive,

pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la

substance ou du mélange:

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - dioxyde

et monoxyde de carbone Oxyde d'azote (NOx) Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres

substances toxiques n'est pas exclue.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre

l'incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former

des mélanges explosifs avec l'air. Refroidir à l'eau les

conteneurs menacés.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le

feu:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion.

Appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection

et procédures d'urgence:

Porter un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart des sources

d'ignition. Assurer une ventilation adéquate.

6.1.1 Pour les non-secouristes: Aucune information disponible.

6.1.2 Pour les secouristes: Aucune information disponible.

6.2 Précautions pour la

protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux

d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, diatomée, liant universel, sciure). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

6.4 Référence à d'autres

rubriques:

Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation,

voir points 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale):

Aucune information disponible.

Conseil de manipulation en toute

sécurité:

éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu

de travail.

Mesures à prendre pour éviter le

contact:

Aucune information disponible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions d'un stockage sûr: Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et

bien ventilé.Protéger du gel.

Matériaux d'emballage sûrs: Aucune information disponible.

7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s):

Pas d'autres recommandations.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Туре	Valeurs Limites of	d'Exposition	Source
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	STEL	100 ppm	550 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	TWA	50 ppm	275 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	TWA	50 ppm	275 mg/m3	Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques, Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, dans sa version modifiée (04 2014)
	STEL 15 minutes	100 ppm	550 mg/m3	Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques, Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, dans sa version modifiée (10 2018)

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

Directives relatives à l'exposition



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

Désignation chimique	Туре	Source
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Limite d'exposition de courte durée (STEL) : Indicatif	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : Indicatif	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques, Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, dans sa version modifiée

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

Valeurs de DNEL

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Туре	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 320 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 275 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 796 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 36 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 33 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 33 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Employés	inhalation	Locale, court terme; 550 mg/m3	irritation des voies respiratoires

Valeurs de PNEC

Remarques: Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Terre	0,29 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,635 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	0,329 mg/kg	
	Sédiments (eau douce)	3,29 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,064 mg/l	
	Station d'épuration	100 mg/l	

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques Appropriés: Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

Protection des Mains: Informations supplémentaires: Utiliser des gants de

protection répondant aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en découle., Les données spécifiques aux postes de travail doivent être

prises en considération séparément.

Matière: Caoutchouc nitrile. Temps de pénétration: 10 min Épaisseur du gant: 0,5 mm

Protection de la peau et du corps: vêtement de protection

Protection respiratoire: S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de

filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court

terme.

Mesures d'hygiène: Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement

après toute manipulation du produit. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, ne pas

boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Contrôles environnementaux: Les dispositions de la protection de l'environnement

relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de

l'environnement sont à observer.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide Forme: liquide

Couleur: jaune marron

Odeur: Spécifique au produit

Seuil olfactif: non mesuré
Point de congélation: non mesuré

Point d'ébullition: 145 - 147 °C (DIN 53171)

non mesuré

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'explosivité - non mesuré

supérieure (%) :

Inflammabilité:

Limites d'explosivité - inférieure non mesuré

(%):

Point d'éclair: 45 °C (DIN 51755)

Température d'auto-inflammation: non mesuré
Température de décomposition: non mesuré

pH: 5 - 7 (100 g/l, 25 °C) dans l'eau

Viscosité

Viscosité, dynamique: 70 mPa.s (20 °C)

Viscosité, cinématique: 69 mm2/s (20 °C, calculé) **Durée d'écoulement:** Aucune information disponible.

Solubilités

Solubilité dans l'eau: non mesuré Solubilité (autre): non mesuré



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

Taux de dissolution:Aucune information disponible.

Coefficient de partition (n-

octanol/eau):

non mesuré

Stabilité de la dispersion: Aucune information disponible.

Pression de vapeur: Densité relative:non mesuré

Densité: 1,014 gcm3 (20 °C)

Densité apparente: Aucune information disponible.

Densité de vapeur relative: non mesuré

9.2 Autres informations

Propriétés explosives: non mesuré
Propriétés comburantes: Non comburant

Température minimale d'ignition: 272 °C

Corrosion des métaux: Non corrosif pour les métaux.

Taux d'évaporation: non mesuré

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: voir point "Possibilité de réactions dangereuses".

10.2 Stabilité chimique: Le produit est stable sous des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et

dangereuses: d'une manipulation conformes

10.4 Conditions à éviter: Flammes ouvertes, étincelles ou fort apport de chaleur

Congélation.

10.5 Matières incompatibles: Non connu.

10.6 Produits de décomposition Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

dangereux:

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Contact avec la Peau: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Contact oculaire: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Ingestion: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion

Produit: DL 50 (Rat): > 2.000 mg/kg (OECD 423)

Composants:



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

acétate de 2-méthoxy-1-

méthyléthyle

DL 50 (Rat, Féminin, Masculin): 6.190 mg/kg DL 50 (Rat, mâle): 6.190 - 10.000 mg/kg

DL 50 (Rat, femelle): 5.155 mg/kg

acétate de 2méthoxypropyle Aucune information disponible.

Contact avec la peau

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

méthyléthyle

Aucune information disponible.

acétate de 2méthoxypropyle

Inhalation **Produit:** Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

CL 50 (Rat, 4 h): > 35,7 mg/l Vapeur

méthyléthyle

Non applicable, Poussières, brouillards et émanations

DL 50 (Lapin, Féminin, Masculin): > 5.000 mg/kg

acétate de 2-Aucune information disponible., Vapeur

méthoxypropyle Aucune information disponible., Poussières, brouillards et émanations

Toxicité à dose répétée

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

méthyléthyle acétate de 2-

méthoxypropyle

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

méthyléthyle

acétate de 2-

OECD 404 (Lapin): Non irritant

Aucune information disponible.

méthoxypropyle

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

OECD 405 (Lapin): Non irritant

méthyléthyle

acétate de 2-

Aucune information disponible.

méthoxypropyle

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

Test de Maximalisation, OCDE 406 (Cobaye): N'est pas un sensibilisateur

cutané.

acétate de 2-Aucune information disponible.

méthoxypropyle

méthyléthyle

Cancérogénicité

Produit: Aucune information disponible.

Composants:



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

acétate de 2-méthoxy-1-

méthyléthyle

Aucune information disponible.

acétate de 2méthoxypropyle Aucune information disponible.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Aucune information disponible.

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-Aucune information disponible.

méthyléthyle

acétate de 2-Aucune information disponible.

méthoxypropyle

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-Aucune information disponible.

méthyléthyle

acétate de 2-Aucune information disponible.

méthoxypropyle

Toxicité pour la reproduction

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

méthyléthyle

Aucune information disponible.

acétate de 2méthoxypropyle Toxique présumé pour la reproduction pour l'homme Peut nuire au fœtus.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

Inhalation – vapeurs: Système nerveux central. - Catégorie 3 – Effets

méthyléthyle somnifères

acétate de 2-Inhalation – vapeurs: Appareil respiratoire - Catégorie 3 – Irritation des voies

méthoxypropyle respiratoires

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

méthyléthyle

Aucune information disponible.

acétate de 2-

Aucune information disponible.

méthoxypropyle

Risque d'Aspiration

Produit: Non classé

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-Non classé

méthyléthyle

acétate de 2-Non classé

méthoxypropyle

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0.1 % ou plus.:

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

méthyléthyle

acétate de 2-

méthoxypropyle

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Autres dangers

Produit: Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce

produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir

sous point 2 "Identification des dangers".;

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Risques aigus pour l'environnement aquatique:

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

méthyléthyle

CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): > 100 - 180 mg/l

NOEC (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 100 mg/l

acétate de 2méthoxypropyle Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

méthyléthyle acétate de 2-

méthoxypropyle

CE50 (Daphnia magna, 48 h): > 500 mg/l

Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

méthyléthyle

acétate de 2-méthoxy-1-

CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): > 1.000 mg/l

(OCDE 201)

acétate de 2-Aucune information disponible.

méthoxypropyle

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

CE 10 (boue activée, 0,5 h): > 1.000 mg/l (OECD 209)

méthyléthyle

acétate de 2-

méthoxypropyle

Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022

Remplace la version: 12.10.2020

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

NOEC (Oryzias latipes, 14 jr): 47,5 mg/l (OECD 204) acétate de 2-méthoxy-1méthyléthyle CL 50 (Oryzias latipes, 14 ir): 63,5 mg/l (OECD 204)

acétate de 2-Aucune information disponible.

méthoxypropyle

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-NOEC (Daphnia magna, 21 jr): 100 mg/l (OECD 211) méthyléthyle CE50 (Daphnia magna, 21 jr): > 100 mg/l (OECD 211)

acétate de 2-Aucune information disponible.

méthoxypropyle

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-NOEC (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): 1.000 mg/l

méthyléthyle (OCDE 201)

acétate de 2-Aucune information disponible.

méthoxypropyle

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-CE 10 (boue activée, 0,5 h): > 1.000 mg/l (OECD 209)

méthyléthyle

acétate de 2-Aucune information disponible.

méthoxypropyle

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-83 % (28 jr, OECD 301 F) Ce produit est facilement biodégradable.,

méthyléthyle aérobique

acétate de 2-Aucune information disponible.

méthoxypropyle

Rapport DBO/DCO

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-Aucune information disponible.

méthyléthyle

acétate de 2-Aucune information disponible.

méthoxypropyle

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1- Aucune information disponible.

méthyléthyle



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

Nom du produit: TEGO® Dispers 688

acétate de 2méthoxypropyle Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit: Log Kow: non mesuré

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

Aucune information disponible.

méthyléthyle

acétate de 2-

Aucune information disponible.

méthoxypropyle

12.4 Mobilité dans le sol:

Produit Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-

Aucune information disponible.

méthyléthyle

acétate de 2-méthoxypropyleucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Produit Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1- Substance VPVB non classée méthyléthyle Substance PBT non classée acétate de 2-méthoxypropyl&ubstance VPVB non classée

Substance PBT non classée

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des

niveaux de 0,1 % ou plus.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1- Aucune information disponible.

méthyléthyle

acétate de 2-méthoxypropyleucune information disponible.

12.7 Autres effets néfastes:

Autres dangers

Produit: Le produit est classé comme étant sensiblement dangereux pour l'eau

(selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser s'écouler dans le

sol, les eaux ou les égouts.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Aucune information disponible.

Méthodes d'élimination: compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le

produit doit être transporté dans une installation

d'incinération agréée



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

Emballages Contaminés: Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages

vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des

risques possibles.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1 ONU/N° d'identification

ADN : UN 3272
ADR : UN 3272
RID : UN 3272
IMDG : UN 3272
IATA : UN 3272

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : ESTERS, N.S.A.

(Methoxypropylacetate)

ADR : ESTERS, N.S.A.

(Methoxypropylacetate)

RID : ESTERS, N.S.A.

(Methoxypropylacetate)

IMDG : ESTERS, N.O.S.

(Methoxypropylacetate)

IATA : Esters, n.o.s.

(Methoxypropylacetate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 3
ADR : 3
RID : 3
IMDG : 3
IATA : 3

14.4 Groupe d'emballage

ΔDN

Groupe d'emballage : III Code de classification : F1 Étiquettes : 3

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3
Code de restriction en : (D/E)

tunnels

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

Nom du produit: TEGO® Dispers 688

danger

Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3

EmS Code : F-E, S-D

IATA (Uniquement par

avion cargo)

Instructions de : 366

conditionnement (avion

cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y344 Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3

IATA (Aéronefs de transport de passagers et de marchandises)

Instructions de : 355

conditionnement (avion de

ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y344 Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour : non

l'environnement

ADR

Dangereux pour : non

l'environnement

RID

Dangereux pour : non

l'environnement

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

Désignation chimique	N° CAS	Concentration	L'emballage doit être étiqueté de façon visible, lisible et indélébile comme suit:
acétate de 2- méthoxypropyle	70657-70-4		Utilisation restreinte aux professionnels.

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:

Classification	Exigence relative au seuil	Exigence relative
	bas	au seuil haut
P5c. Liquides inflammables	5.000 t	50.000 t

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; ADN - Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales; AGW - Occupational exposure limit; ASTM - Société américaine de contrôle de matériaux; AwSV - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; BSB -Biochemical oxygen demand; c.c. - récipient fermé; CAS - Société d'attribution de numéros CAS: CESIO - Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires; CSB - Chemical oxygen demand; DMEL - Niveau effet minimal dérivé; DNEL -Niveau effet zéro dérivé; EbC50 - median concentration in terms of reduction of growth; EC -Effective concentration: EINECS - Inventaire européen sur les produits chimiques: EN -European norm; ErC50 - median concentration in terms of reduction of growth rate; GGVSEB - Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale; GGVSee - Décret sur les matières dangereuses mer; GLP - Bonne pratique de laboratoire; GMO - Organisme modifié par voie génétique: IATA - Association internationale de transport par avion: ICAO - Organisation internationale d'aviation civile: IMDG - Code international des marchandises dangereuses sur l'eau; ISO - Organisation internationale de normalisation; LD/LC - lethal dosis/concentration; LOAEL - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.; LOEL - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences; M-Factor - multiplying factor; NOAEL - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.; NOEC - Concentration sans effet pouvant être observé; NOEL - Dose sans effet pouvant être observé; o.c. - récipient ouvert; OECD -Organisation pour la coopération et le développement économiques; OEL - Valeurs limites d'air au poste de travail; PBT - Persistant, bio-accumulatif, toxique; PNEC - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.; REACH - Enregistrement REACH; RID - Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail; SVHC - Substances liées à des craintes particulières; TA - Instruction technique; TRGS - Règles techniques pour les matières dangereuses; vPvB - très persistant, très bio-accumulable; WGK - Classe de contamination de l'eau

Principales références de la littérature et sources de données:

Aucune information disponible.



Version: 2.2

Date de Publication: 12.03.2019 Date de dernière révision: 19.08.2022 Remplace la version: 12.10.2020

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.	Méthode de classification
Liquides inflammables, Catégorie 3	D'après les données d'essais
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique, Catégorie 3	Méthode de calcul

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations de formation:

Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à

observer.

Informations de révision

Avis de non-responsabilité:

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes. Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entrainent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.